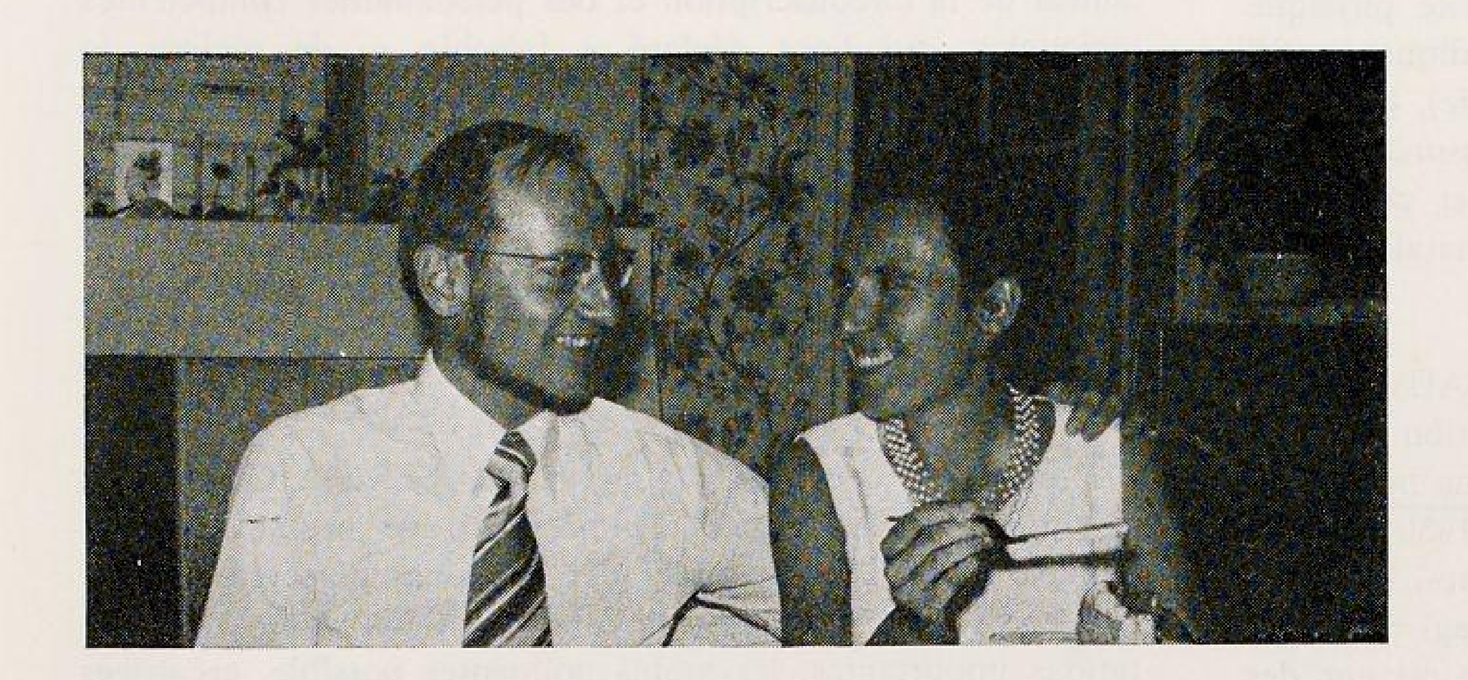
République Française 4ème Circonscription de l'Aisne

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1978



Michel CROPSAL

Candidat non-politique

et sa suppléante

Jacqueline CROPSAL

"POUR LA SAGESSE ET POUR LE BON SENS"

Le choix qui vous est proposé n'a rien d'alléchant. D'un côté le marxisme plus ou moins collectiviste, plus ou moins totalitaire, en tout état de cause inacceptable.

De l'autre, un libéralisme, ouvert au socialisme, qui a provoqué une brutale dégradation des mœurs, en légalisant la pornographie (revues, films), l'avortement (des enfants conçus), le divorce par consentement mutuel ou unilatéral (répudiation), l'usage de la pilule (même aux adolescentes). Demain : l'homosexualité, l'infanticide, l'euthanasie, les drogues « douces », le proxénétisme.

Certains sont tentés, dans ces conditions, de se décourager.

DANS L'IMMEDIAT,
IL IMPORTE PAR VOTRE VOTE,
de profiter des élections pour arrêter, avant qu'il ne soit trop tard, la dégradation du « monde moderne », orchestrée par une minorité d'hommes et de femmes très influents :

— Les ROCKFELLER aux Etats-Unis, qui agissent sur les Gouvernements européens par le Club de Rome, par les sections du Planning Familial, par d'autres filières encore ;

— DELANEAU, en France, chirurgien, grand avorteur (12 avortements par semaine, alors que 4 par an sont déclarés pour l'année 1976) à Château-Renault, petite ville d'Indre-et-Loire proche d'Authon, ami de Valéry Giscard d'Estaing, chargé par lui des questions médicales au P.R. (parti républicain), soutenu par J.-P. Soisson lors du congrès de l'UNAM, le 29 janvier 1978 à Paris .

Ce qui suppose, pour nous, une action dans deux directions :

I. - ACTION FAMILIALE :

Protéger et renforcer la cellule familiale, que l'on veut actuellement déraciner, déstabiliser et faire ridiculiser. Pourtant il y a longtemps, par exemple, que la Russie communiste est revenue de l'union libre et protège la famille ...et la famille nombreuse.

Pour cela : *LE SALAIRE MATERNEL* jusqu'à l'âge de trois ans, le travail à mi-temps, 1 enfant = 1 part pour la fiscalité, éducation libre et diversifiée, gage de liberté de pensée et de conscience (Si l'aide de l'Etat était supprimée, l'école libre coûterait 7 fois plus cher aux familles). Croissance économique forte pour faire cesser le chômage.

Les allocations diverses, les transferts totaux en faveur des enfants sont passés de 22 % du produit national par tête en 1946-1950 à 5,4 % en 1976, soit réduits des trois quarts !...

POUR LE RESPECT DE L'ENFANT dès la conception, il faut abroger la loi VEIL, loi de mort. Demandez à votre candidat-député ce qu'il votera dans deux ans, puisque la loi VEIL est provisoire, pour cinq ans (déjà en trois ans : 1.500.000 victimes).

En 1974, M. RENARD, député communiste sortant a voté la mort, comme TOUS les députés communistes et socialistes, contraints par leurs partis, 17 voix giscardiennes sur 65 avaient suivi leur leader et 55 voix gaullistes sur 174.

L'explication est claire : l'Union Soviétique profite à fond de l'aubaine Rockfeller, pour affaiblir au maximum l'Occident, ce qui explique l'attitude des partis communistes occidentaux et l'attitude contraire des mêmes partis à l'Est.

L'avortement n'est pas une « conquête de la gauche », parce qu'alors les pays de l'Est ne seraient plus « de gauche » : Cinq d'entre eux viennent d'abroger leur loi d'avortement, à cause des conséquences catastrophiques : la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie, le Tchécoslovaquie, la Pologne.

Avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et celle des Droits de l'Enfant (20 nov. 1959), nous disons : « L'enfant, en raison de son manque de maturité physique et intellectuelle, a besoin d'une protection juridique appropriée, *avant* comme après la naissance (préambule). Une aide et une protection spéciales doivent lui être assurées, ainsi qu'à sa mère, notamment des soins prénatals et postnatals adéquats (principe IV) » ...et non la mort prénatale.

D'ailleurs tout se tient. C'est M. Alfred SAUVY, seul démographe et économiste français de réputation internationale qui le rappelait récemment : « Depuis que la natalité baisse, l'économie baisse aussi. Et le progrès de 1950-1970 est en partie motivé par le fait qu'il y avait des jeunes. Bien sûr, ils n'ont pas agi dans l'économie, mais ils ont agi par leurs besoins ». La densité de population de la France est une des plus faibles du Marché Commun. Malgré des ondulations très relatives d'une année sur l'autre, « La France mise sur la vieillesse. Là, je crois (conclut A. SAUVY) qu'il n'y a aucune solution, si on continue ». (Texte intégral, avec 8,00 F, à TF1 Emission « Questionnaire » du 15 Janvier 78).

II. - ACTION REGIONALE :

Il faut préparer l'avenir et les conditions les plus larges de création d'emplois pour ces enfants. C'est notre devoir, c'est notre projet.

Et c'est ici qu'il faut parler du développement de la Circonscription CHAUNY - TERGNIER - LA FERE, ou plutôt, hélas, parler de son non-développement.

Le caractère inondable de tous les terrains situés le long de l'Oise, de part et d'autre de la rivière, enlève tout espoir de développement.

C'est ce que m'enseigne mon expérience notariale, longtemps en études rurales et en études à la fois rurales et urbaines (Vichy, Blois).

Il y a plusieurs années, j'ai proposé, en public, à des maires de la circonscription et des personnalités compétentes régionales, qui l'ont déclaré « faisable », de réaliser *la viabilité des bas terrains le long de la vallée de l'Oise*, inondables et malsains, cela en même temps et avec le projet en cours de Canal à grand gabarit Seine-Nord.

Je rappelle aujourd'hui ce grand projet, cette idée que tout le monde peut éventuellement réaliser à ma place, tant qu'il est encore temps, au stade des études.

Rectifier le cours de l'Oise, de LA FERE à QUIERZY, assainir ainsi les sols et l'atmosphère de brumes qui retiennent les pollutions, créer des centaines d'hectares industriels ou autres, qui seront la condition d'un espoir d'implantations importantes, les moins polluantes possible, créatrices d'emplois très nombreux.

Les déblaiements de terre, pour ce nouveau canal de six unités (canal actuel : une unité) peuvent permettre de combler le creux de un mètre environ de tous ces terrains entre canal et voies ferrées et entre le bas de Sinceny et Manicamp également.

Rectifier l'Oise tortueuse, suivre les études en cours du Canal à grand gabarit, obtenir un port si possible, viabiliser par tranches ces vastes terrains, est une œuvre qui doit être entreprise avec l'aide de tous : Etat, Région, Département, Equipement, SIVOM, Municipalités concernées... ...et par votre député.

En ce qui nous concerne, c'est une voie que nous voudrions ouvrir.

VOTEZ

Michel CROPSAL Candidat

Ancien Principal Clerc de Notaire

Catholique - Petit Commerçant - Père de 3 Enfants.

Jacqueline CROPSAL Suppléante

Licenciée ès Lettres - Mère de Famille.

IMPRIMERIE DE L'AISNE - CHAUNY